

Postulat

Pour la création d'un Fonds pour les établissements scolaires

Toutes les commissions d'établissement fonctionnent avec un budget de CHF 1'000.- par année civile, pour leur permettre d'organiser diverses activités. Ce budget est alloué pour l'année en cours et n'est pas cumulable d'une année à l'autre.

Dans le règlement des établissements scolaires, il est spécifié que chaque commission d'établissement doit organiser, au moins tous les 2 ans, une soirée « parents » afin de leur faire connaître l'établissement scolaire de leur enfant.

Organiser une soirée intéressante, qui pourrait attirer le plus grand nombre de parents, devient difficile avec seulement le budget de l'année, diminués par les petits événements réguliers qui ont lieu chaque année.

Souvent plusieurs établissements se regroupent pour certaines organisations, comme des soirées à thème, ce qui permet un plus grand nombre de participants ainsi que des économies sur le budget.

La demande de créer un Fonds pour les établissements scolaires servirait à chaque établissement d'avoir les moyens pour financer de beaux événements ponctuels.

Ce Fonds peut être alimenté par l'argent du budget annuel que les établissements n'auraient pas dépensé durant l'année.

Par ailleurs, une liste des Fonds déjà existants de la Ville serait également utile aux commissions d'établissement lorsque celles-ci cherchent à mettre des projets sur pied et ont besoin de quelques centaines de francs pour les concrétiser.

Nous demandons à la Municipalité d'étudier l'opportunité de créer un Fonds des établissements.

Magali Crausaz Mottier



Bertrand Picard



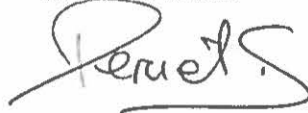
Sophie Michaud Gigon



Cédric Fracheboud



Sandra Pernet



Giuseppe Fonte

